

Communication

C'est avec plaisir et honneur que je prends la parole à l'occasion de la 58e réunion annuelle Groupe consultatif conjoint (JAG) pour rendre un témoignage à l'ITC.

En effet, Il existe un partenariat fécond entre la République de Guinée et cette institution, partenariat qui s'est traduit par plusieurs actions en faveur de la Rep de Guinée, au nombre desquelles on peut entre autres, citer :

- **D'abord par le passé, le programme d'appui aux filières agroalimentaires d'exportation de la Guinée.** Ce programme réalisé par le CCI d'octobre 2008 à septembre 2009, a permis d'identifier et d'appuyer, neuf (9) entreprises guinéennes évoluant dans la transformation et l'exportation de produits agricoles. Comme résultats tangibles, celles-ci ont vu leurs activités fortement améliorées grâce à l'assistance reçue du projet aussi bien dans l'amélioration du calcul des coûts et prix de revient, que l'accompagnement auprès des banques et la constitution de groupements et d'associations de producteurs et d'exportateurs de produits agricoles transformés en vue de renforcer leurs capacités de négociations nationales et internationales non seulement face aux autorités, mais aussi et surtout, face à leurs clients à l'étranger.
- **Ensuite récemment, le Programme d'appui à l'intégration socio-économique des jeunes en République de Guinée ("INTEGRA" 2018-2023).** Ce programme axé sur l'amélioration de la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) et des entrepreneurs dans des secteurs clés tels que la transformation agricole, les services, et le numérique, a permis de créer plus de 3 700 emplois et de toucher plus de 7,000 bénéficiaires, dont de nombreux jeunes et femmes. grâce aux formations offertes en compétences techniques et entrepreneuriales, à la facilité à l'accès aux marchés et au financement, et à la promotion de l'innovation et l'entrepreneuriat, stimulant de ce fait une croissance inclusive et durable, en mettant particulièrement l'accent sur l'autonomisation des jeunes et des femmes.
- **Aussi, l'ITC a en outre, appuyé la Guinée dans le renforcement de ses capacités en matière (i) de négociations commerciales régionales, au niveau de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),** notamment sur l'Accord de partenariat économique et le tarif extérieur commun, et multilatérales, au niveau de la mise en œuvre de l'agenda de Doha sur le développement et plus récemment sur l'Accord sur la facilitation des échanges, (ii) de formulation de politiques commerciales, (iii) d'organisation de dialogues public privé, (iv) de renforcement du dispositif institutionnel d'appui au développement des exportations.

Enfin, à la demande du Gouvernement, l'ITC a :

- Exécuté des projets d'assistance technique du Cadre intégré et du Cadre intégré renforcé (CIR) sur l'appui aux filières ;
- Accompagné la valorisation des productions horticoles guinéennes sur les marchés régionaux et internationaux ;
- Conduit une enquête sur l'identification et le traitement des barrières non tarifaires auxquelles sont confrontés les exportateurs guinéens ;
- Appuyé la mise en place de l'Agence Guinéenne de Promotion des Exportations (AGUIPEX) (et continue de l'aider à travers la transmission d'outils et de compétences) ;
- Formé les conseillers économiques et commerciaux guinéens en poste à l'étranger sur la promotion commerciale ;
- Développé et mis à la disposition de la Guinée des outils statistiques et d'intelligence économique ;
- Mené une enquête sur les barrières non-tarifaires ;
- Appuyé les décideurs politiques et le secteur privé dans les négociations commerciales multilatérales (OMC) et régionales (APE).

De ce qui précède, l'ITC a contribué considérablement à réduire la pauvreté en Rep de Guinée au cours de ces vingt dernières années, résultat d'un partenariat fructueux dont ma délégation souhaiterait aujourd'hui à juste raison, exprimer sa gratitude et sa reconnaissance à Madame la Directrice exécutive Pamela Coke Hamilton et à son équipe.

Je vous remercie